

Rapport annuel



2025

Assemblée Générale annuelle 22 février • Code's Mill on the Park • Perth • Ontario



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ORDRE DU JOUR

22 FÉVRIER • CODE'S MILL ON THE PARK

PERTH • ONTARIO

30 ans de chèvres de boucherie canadiennes fiers de notre héritage, enthousiastes pour l'avenir

- 1. Appel à l'ordre
- 2. Présentation du conseil d'administration et équipe
- 3. Approbation de l'ordre du jour
- 4. Examen du procès-verbal de l'AGA 2024
- 5. Rapports des comités:
 - 5.1 Finances
 - Adoption du rapport financier et présentation du budget 2025
 - Nomination de l'auditeur
 - 5.2 Comité production
 - 5.3 Comité expo
 - a) Présentation des gagnants
 - 5.4 Comité jeunesse
 - A) Présentation des gagnants
 - 5.5 Comité promotion
 - 5.6 Rapport de la directrice générale
 - 5.6 Rapport de la FCNC
 - 5.7 Comité de la Constitution
- 6. Présentation des membres du conseil d'administration 2025
- 7. Nouvelles affaires
- 8. Items de l'assemblée
- 9. Ajournement

Contents

Message de la présidente	3
À propos de l'ACCB	4
Procès verbal de l'AGA 2025	6
Hommage à nos membres de longue date	5
Rapports de l'Assemblée générale annuelle de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie	12

Message de la présidente

Bienvenue à l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie!

Cette année a été fantastique pour les chèvres de boucherie! Nous avons fait beaucoup de progrès, comme ajouter les chèvres Savannah au livre généalogique canadien, former plus d'évaluateurs, organiser une saison d'expositions réussie et voir nos jeunes membres participer à des événements.

Aujourd'hui, nous sommes ravis de partager notre programmation et de célébrer 30 années extraordinaires en tant qu'association ! Nous avons prévu toute une journée de conférences et de célébrations.

Nous souhaitons bon succès à nos membres du conseil d'administration qui restent, Ruth, Jasmine, Ashley et Brianna, et souhaitons la bienvenue à nos nouvelles membres, Kerry et Gwenn. Je quitterai le conseil d'administration cette année, tout comme Sarah James. Je remercie cette dernière pour son dévouement envers notre organisation au cours des sept dernières années.

Allons de l'avant pour trente autres années de développement dans notre secteur!

Becky Vissers President

Becky Vusses

Mission

L'Association canadienne de la chèvre de boucherie soutient le développement d'une industrie rentable pour les éleveurs de caprins reproducteurs et de boucherie en fournissant des services d'enregistrement des animaux et de formation pour ses membres, en assurant la promotion de ses membres et en établissant des partenariats pour la recherche et le développement du marché.

Vision

Une industrie canadienne de la chèvre de boucherie qui soit rentable à long terme et où les intérêts des producteurs de lait, de fibres textiles et d'animaux de boucherie sont mis en commun pour agir aux niveaux régional, provincial et fédéral dans le but d'en assurer la croissance et le développement.

Objectifs

Le principal objectif de l'Association consiste à l'établissement des caractéristiques de la race, la tenue de registres généalogiques et l'adoption d'un système crédible d'enregistrement pour les chèvres Boer et les chèvres Kiko au Canada.

Les autres objectifs poursuivis par l'Association sont:

- promouvoir l'élevage de la chèvre Boer et Kiko comme source de revenus stable à long terme dans le cadre d'une économie agricole diversifiée;
- améliorer le bagage génétique de la chèvre Boer et Kiko en identifiant les éléments de rendement supérieur;
- appuyer l'amélioration de la chèvre de boucherie de façon générale;
- stimuler la demande des consommateurs pour le chevreau (chèvre de boucherie) dans le commerce de détail.

À propos de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie

En 1992, un groupe d'entrepreneurs canadiens dynamiques ont joué un rôle déterminant dans l'importation d'embryons de chèvres Boer en provenance de la Nouvelle-Zélande et de la France, puis directement de l'Afrique du Sud. Le 27 septembre 1993, l'Association canadienne de la chèvre Boer voyait le jour, au terme d'un processus ad hoc auquel ont participé sept membres fondateurs. Le 10 octobre 1995, le Ministère de l'agriculture du Canada incorporait officiellement l'Association en vertu de la Loi sur la généalogie des animaux. Puis, le 3 janvier 1996, le règlement relatif à l'Association était approuvé, conférant à celle-ci le pouvoir exclusif d'enregistrer les chèvres Boer et croisées Boer au Canada. L'Association nouvellement incorporée, qui avait commencé à exercer ses activités d'enregistrement sous l'égide de la Société canadienne d'enregistrement des animaux, s'est ensuite tournée vers la « Canadian Beef Improvement Inc. », puis a éventuellement entrepris des activités d'enregistrement autonomes dans ses propres bureaux à Glenwood en Alberta (Canada).

Du moment qu'elle fut incorporée, l'Association a toujours exigé que soit prélevé un échantillon d'ADN pour tous les enregistrements d'individus de race. L'objectif de cette mesure était de constituer une banque d'ADN nécessaire à la réalisation d'essais aléatoires de vérification d'ascendance. À l'heure actuelle, les essais aléatoires sont réalisés sur 1 % des enregistrements d'individus de race. L'Association canadienne de la chèvre Boer est la seule association de ce genre au monde qui se soit dotée d'un tel programme, lequel a pour but d'assurer l'intégrité de la généalogie des chèvres Boer canadiennes.

La première mise en vente de chèvres Boer commanditée par l'Association a eu lieu en novembre 1998 dans le cadre de la foire agricole « Boer Goat Show » de Regina, en Saskatchewan. C'est en juillet 1999, à Yorkton, en Saskatchewan qu'a eu lieu la toute première foire agricole commanditée par l'Association dans le cadre de laquelle les juges étaient tous sanctionnés par l'Association. L'Association a mis sur pied un programme de formation destiné aux juges canadiens partout au pays.

En 2001, l'Association a déménagé ses bureaux dans l'est de l'Ontario et a commencé à fournir ses services dans les deux langues afin de répondre aux besoins des éleveurs francophones. Depuis ce temps, l'Association travaille très fort pour assurer la disponibilité d'une version française pour l'ensemble de ses publications (y compris sa publication trimestrielle, le Journal de la chèvre de boucherie) et de son site Web.

En 2004, les membres de l'Association ont voté une résolution visant à changer le nom de l'Association canadienne de la chèvre Boer qui est ainsi devenue l'Association canadienne de la chèvre de boucherie (ACCB). En outre, cette résolution visait à élargir le mandat de l'ACCB de manière à inclure toute l'industrie canadienne de la chèvre de boucherie. Depuis ce temps, l'ACCB met au point des programmes de formation et des outils de commercialisation à la fois pour les éleveurs de chèvres de boucherie et les éleveurs de reproducteurs de race.

Les autres activités de l'ACCB incluent : un programme jeunesse, une station de testage des boucs reproducteurs, de même qu'une représentation lors d'événements agricoles dans tout le pays. L'assemblée générale de l'Association a lieu en début d'année; les emplacements alternent entre l'ouest et l'est du Canada.

En 2009, le bureau de l'Association a été relocalisé en Saskatchewan, et la Société canadienne d'enregistrement des animaux d'Ottawa a été embauchée pour traiter les inscriptions et les adhésions.

En février 2016, l'ACCB s'est jointe à Livestock Alliance et le bureau a été déménagé à Guelph, en Ontario. Veal Farmers of Ontario, Ontario Goat et la Société canadienne des chèvres étaient les autres partenaires de l'Alliance.

À la fin de 2017, l'ACCB et l'Alliance ont décidé de se séparer d'un commun accord. Le bureau a été déménagé au Québec.

L'Association tient à exprimer sa profonde gratitude envers les pionniers de l'industrie caprine au Canada. Ces derniers ont consacré d'innombrables heures de bénévolat et ont investi des sommes conséquentes pour créer une organisation et une structure solides sur lesquelles l'industrie future pourra s'appuyer. Aujourd'hui encore, l'Association s'appuie sur l'engagement de son conseil d'administration et des membres de ses comités bénévoles, qui garantissent le fonctionnement optimal de ses multiples programmes.

Conseil d'administration 2024

Présidente Becky Vissers Vice Présidente Sarah James

Trésorière
Jasmin Bautz
Secrétaire
Ashley Priest

Autres administrateurs
Brianna Miller
Ruth Ryckman
Rick Patterson

Un grand merci à nos membres qui nous accompagnent depuis tant d'années.*

Membres depuis 20 ans et plus

- Ian & Barb Clark Klaz Goats SK
- Sue & Rick Noseworthy Holmside Farm ON
- ♦ Evelyne La Roche & Nancy McNeil Chèvrerie Du Biquet QC
- Gérald Bérubé Ferme Chèvrefleurs QC
- ♦ Kerry O'Donnell & Ron Kochanowski Kae Ronne Goats SK
- Barry & Maureen Lewis Balmaur Farms AB
- Shannon Thurston & Kevin Staveley Staveley Farms QC
- ♦ Stacy & Neil Connors Aspen Acres AB
- Sylvie Dionne & André Desjardins Chèvrerie des Belles Amours QC

De 10 à 19 ans d'adhésion

- Nicola Knott Hill House Farm United Kingdom
- ♦ Landon Spokowski Calico Creek Goats SK
- Tracy Juraske & Tim Case Tannenhof ON
- Greta Prins Treeline Boers ON
- Bonnie Cameron Camerons Boer Goats ON
- David Nicholson & Ruth Ryckman Rolling Change Ranch - ON
- Christiane Fournier Les Habitations du Beau
 Chêne Inc QC
- ♦ Christine Handley Bellbrooke Farm ON
- Sonia Gagnon & Maxim Beauregard Ferme de L'étang - QC
- ◆ André Lavergne & Annie Morin Les Élevages
 Caprannie S.E.N.C. QC
- Anna Haupt Sprinvalley Boer Goats ON

- ♦ Jake O'neil O'Neil Farms (Lucan) Ltd ON
- Denise Neal Rocky Valley Farms NB
- ♦ Darrin Durand ON
- Lise & Julien Brais DeurBrais Farm MB
- Marshall & Sarah James Country Strong Boer
 Goats ON
- Jeff & Denise McKay ON
- Jessy Lapierre Élevage Divin Calin- QC
- Charlene Gilmour ON
- Danny Bourdages QC
- Becky Vissers Dozen Roses Farm ON

^{*} la dernière année d'adhésion étant 2024.

4. Procès verbal de l'AGA 2024

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie, 26 février 2024



Association canadienne de la chèvre de boucherie Assemblée Générale annuelle

26 février, 2024 Webinaire

Présences:

Conseil d'administration: Jasmin Bautz, Sarah James, Catherine Michaud (personnel),

Brianna Miller, Rick Patterson, Ashley Priest, Ruth Ryckman, Becky

Vissers.

Membres et invités: Isaac Adejuwon, Jasmin Bautz, Lise Brais, Alexy Brien, Bonnie

Cameron, Jacques Chesnais, Sylvie Dionne, Alison Finlayson, Cecilia Green, Joanne Greenwood, Anna Haupt, Sarah James, Mallory Kaiser, Clark Kennedy Christina Hary), Myriam Landry, Evelyne La Roche (Nancy Mc Neil), Brianna Miller, Laura Lee Mills, Courtney Moodie, Sue Noseworthy, Kerry O'Donnell, Francis Ouellette, Rick Patterson, Jade Pinel Ashley Priest, Greta Prins, Isabelle Roy (Jocelyn Urbain), Ruth Ryckman, Sarah Shapton, John Suidgeest, Brian Sullivan, Brianna Sullivan, Shannon Thurston, Becky Vissers.

Votes: 25

Appel à l'ordre

La réunion est ouverte à 20h15 HNE par Becky Vissers.

2. Présentation du Conseil d'administration et du personnel

Becky souhaite la bienvenue aux participants et donne la parole à Catherine pour expliquer le fonctionnement de la plateforme webinaire et la manière dont les participants peuvent prendre part à la réunion.

Catherine explique comment la réunion sera traduite en anglais et en français, et comment fonctionne la plateforme de webinaire. Elle encourage également les participants à prendre part au sondage qui sera envoyée le lendemain de la réunion.

Becky explique ensuite comment les propositions seront amenées, soutenues et adoptées, et présente chacun des membres du Conseil d'administration et du personnel de l'ACCB.

3. Approbation de l'ordre du jour

Aucun ajout à l'ordre du jour n'a été proposé.

IL EST PROPOSÉ PAR Sarah James et APPUYÉ par Kerry O'Donnell que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

Le vote a été ADOPTÉ à la majorité.

Approbation du procès-verbal de l'AGA 2023

IL EST PROPOSÉ PAR Ashley Priest et APPUYÉ par Bonnie Cameron que le procès-verbal de l'AGA 2023 soit approuvé tel que présenté.

Le vote a été ADOPTÉ à la majorité.

5. Rapports des comités

Becky indique que les différents rapports des comités sont inclus dans le rapport annuel.

a. Financier

Catherine présente le rapport financier.

Une copie des chiffres du budget 2023 par rapport aux chiffres réels 2023 et le budget proposé pour 2024 ont été fournis et examinés dans le cadre du rapport financier. Il n'y a pas de questions ou de commentaires.

Approbation du rapport financier

IL EST PROPOSÉ par Shannon Thurston et APPUYÉ PAR Rick Paterson que le rapport financier soit adopté tel que présenté.

Le vote est ADOPTÉ à la majorité.

Catherine présente la nomination du vérificateur pour l'examen des états financiers de 2024. Elle propose que le cabinet Raymond-Chabot-Grant-Thornton (RCGT) soit nommé. Pour l'examen 2024, l'ACCB a décidé d'effectuer une mission de compilation au lieu d'une mission d'examen. Les coûts d'une mission d'examen ont augmenté de 27 % et comprennent maintenant des frais d'administration de 5 %, pour un total de 3 832,50 \$. L'ACCB n'est pas en mesure de payer ce montant. RCGT a proposé un devis pour la mission de compilation, le rapport d'impôt et la déclaration d'impôt pour 3 000 \$, ce qui correspond exactement au montant que nous avons payé pour 2023.

Approbation de la nomination du vérificateur

Il est PROPOSÉ PAR Kerry O'Donnell et APPUYÉ PAR Alexy Brien que le cabinet Raymond-Chabot-Grand-Thornton (RCGT) de La Pocatière soit nommé pour la mission de compilation des états financiers de l'ACCB pour 2024. Le vote est ADOPTÉ à la majorité.

b. Production

Catherine Michaud présente le rapport du Comité de la production.

c. Comité expo

Becky Vissers présente le rapport du Comité expo.

d. Comité jeunesse

Jasmin Bautz présente le rapport du Comité jeunesse.

e. Ad & Promo

Rick Patterson présente le rapport du Comité de la promotion.

f. Rapport de la directrice générale

Catherine Michaud présente le rapport de la Directrice générale.

a. FCNC

Ruth Ryckman et Cecilia Green, Directrice Générale de la FCNC, présentent le rapport de la FCNC.

h. Rapport du Comité de la constitution

Brianna Miller présente le rapport Comité de la constitution. Elle lit le résumé des six amendements proposés.

Étant donné que des amendements au règlement doivent être votés, Becky Vissers explique qu'habituellement, pour que la proposition soit débattue et votée, un président et des scrutateurs doivent être nommés. Cependant, la plateforme de réunion virtuelle permet une fonctionnalité de sondage qui permet à tous les membres de voter secrètement et au président du vote de voir les résultats au fur et à mesure que les votes ont lieu. Elle permet également de présenter les résultats du vote aux participants à la réunion. L'ensemble du processus est transparent pour tout le monde. Avec cette procédure, nous n'aurons besoin que d'un président. Becky Vissers demande ensuite s'il y a des questions ou des commentaires avant de lancer le processus de vote. Becky Vissers demande alors une proposition pour nommer un président pour le processus de vote.

Il est PROPOSÉ PAR Kerry O'Donnell et APPUYÉ PAR Jasmin Bautz que Catherine Michaud soit nommée présidente de la procédure de vote. Le vote est ADOPTÉ à la majorité.

Becky passe ensuite la parole à Catherine qui réintroduit la proposition pour le premier amendement qui vise à permettre l'enregistrement et le transfert électroniques des chèvres en supprimant l'obligation pour le registraire d'émettre une version papier du certificat d'enregistrement afin d'enregistrer une chèvre ou de recevoir la version papier du certificat d'enregistrement afin de transférer une chèvre.

Après avoir répondu à quelques questions sur la proposition, Catherine rétablit la proposition et demande le vote.

4. Procès verbal AGA 2024 suite...

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie, 26 février 2024

EN FAVEUR: 25 OPPOSITION: 0 ABSTENTION: 0

Pour un TOTAL de 25 votes.

Pour l'adoption d'une motion modifiant le règlement de l'ACCB, une majorité des 2/3 des voix des membres votants à l'assemblée était nécessaire, donc au moins 17 voix étaient nécessaires et il y en a 25 en faveur.

L'amendement est ADOPTÉ.

Catherine a ensuite lu la deuxième proposition qui propose d'ajouter la possibilité pour les membres de pouvoir élire les administrateurs de l'ACCB par scrutin électronique.

Il n'y a eu aucune question ni commentaire concernant la proposition, Catherine a rétabli la proposition et a demandé le vote.

EN FAVEUR: 25 OPPOSITION: 0 ABSTENTION: 0

Pour un TOTAL de 25 votes.

Pour l'adoption d'une motion modifiant le règlement de l'ACCB, une majorité des 2/3 des voix des membres votants à l'assemblée était nécessaire, donc au moins 17 voix étaient nécessaires et il y en a 25 en faveur.

L'amendement est ADOPTÉ.

Catherine lit ensuite la troisième proposition qui permettrait que les avis de convocation à toute assemblée générale et réunion du conseil d'administration soient envoyés par voie électronique pour les membres qui fournissent une adresse électronique.

Il n'y a eu aucune question ni commentaire concernant la proposition, Catherine a rétabli la proposition et a demandé le vote.

EN FAVEUR: 25 OPPOSITION: 0 ABSTENTION: 0

Pour un TOTAL de 25 votes.

Pour l'adoption d'une motion modifiant le règlement de l'ACCB, une majorité des 2/3 des voix des membres votants à l'assemblée était nécessaire, donc au moins 17 voix étaient nécessaires et il y en a 25 en faveur.

L'amendement est ADOPTÉ.

4. Procès verbal AGA 2024 suite...

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie, 26 février 2024

Catherine a ensuite lu la quatrième proposition qui vise à permettre à tous les membres de l'ACCB de voter par correspondance ou par voie électronique sur les amendements proposés aux règlements avant l'assemblée générale annuelle.

Il n'y a eu aucune question ni commentaire concernant la proposition, Catherine a rétabli la proposition et a demandé le vote.

EN FAVEUR: 25 OPPOSITION: 0 ABSTENTION: 0

Pour un TOTAL de 25 votes.

Pour l'adoption d'une motion modifiant le règlement de l'ACCB, une majorité des 2/3 des voix des membres votants à l'assemblée était nécessaire, donc au moins 17 voix étaient nécessaires et il y en a 25 en faveur.

L'amendement est ADOPTÉ.

Catherine lit ensuite la cinquième motion qui permettrait aux membres juniors de 18 ans et plus d'être inclus dans la définition de membre votant.

Il n'y a eu aucune question ni commentaire concernant la proposition, Catherine a rétabli la proposition et a demandé le vote.

EN FAVEUR: 25 OPPOSITION: 0 ABSTENTION: 0

Pour un TOTAL de 25 votes.

Pour l'adoption d'une motion modifiant le règlement de l'ACCB, une majorité des 2/3 des voix des membres votants à l'assemblée était nécessaire, donc au moins 17 voix étaient nécessaires et il y en a 25 en faveur.

L'amendement est ADOPTÉ.

Catherine a ensuite lu la sixième proposition qui permettrait aux éleveurs de choisir entre les identifiants approuvés par le Programme national d'identification et de traçabilité du bétail ou le tatouage tel qu'il est actuellement utilisé pour enregistrer leurs chèvres.

Il y a eu quelques questions et commentaires concernant la propositions présentée, qui ont été répondus à la satisfaction des membres. Il a également été proposé que des documents de référence soient rédigés pour mieux expliquer comment utiliser les identifiants pour l'enregistrement versus comment les utiliser avec le programme de traçabilité des chèvres qui sera mis en œuvre en 2024. Certains éleveurs ne savent toujours pas ce qui est requis par les deux objectifs, c'est-à-dire enregistrement vs traçabilité. Catherine a rétabli la motion et a demandé le vote.

4. Procès verbal AGA 2024 suite...

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie, 26 février 2024

EN FAVEUR: 22 OPPOSITION: 2 ABSTENTION: 0

Pour un TOTAL de 24 votes.

Pour l'adoption d'une motion modifiant le règlement de l'ACCB, une majorité des 2/3 des voix des membres votants à l'assemblée était nécessaire, donc au moins 17 voix étaient nécessaires et il y en a 22 en faveur.

L'amendement est ADOPTÉ.

Catherine a rendu la parole à Becky qui lui a demandé s'il y avait des éléments de l'assistance à porter à l'attention de l'assemblée. Rien n'a été avancé par l'assemblée.

Conseil d'administration 2024

Becky présente le conseil d'administration de 2024 : Sarah James, Jasmin Bautz, Ruth Ryckman, Brianna Miller, Ashley Priest et Rick Patterson.

Ajournement

IL EST PROPOSÉ PAR Sarah James que la réunion soit levée à 23 h 50 HNE.

Tirage du prix de présence

Catherine a tiré le prix de présence à l'aide d'une application Web. Le gagnant du prix était Alexy Brien.

6



WHERE COLOR COMBINES WITH QUALITY TO CREATE **PROFIT**

BONNIE, CLINT & COLE CAMERON, CARDINAL, ON

E-mail: cameronboergoats3@gmail.com Also on FACEBOOK

CELL: 613-498-5252

5.1 Rapport financier

Aux pages 15 et 16, vous trouverez les chiffres du budget 2024 vs le réel 2024.

Notes concernant les revenus et les dépenses pour 2024 :

Revenus

Projet jeunesse

Nous avions prévu des revenus provenant de la vente de panneaux de ferme. Cependant, le projet n'a pas abouti. Par ailleurs, il n'y a pas eu de recettes de la boutique en ligne en 2024 malgré son lancement en novembre.

Publicité

Ce poste de revenus se compose principalement de ceux provenant de la vente de publicité dans le Journal. Nous avons perdu au moins deux annonceurs en 2024 qui avaient auparavant acheté une pleine page. Le coût d'une pleine page se situe entre 260\$ et 305\$ par an en fonction de l'emplacement. La diminution des revenus de ce poste est influencée par l'utilisation des médias sociaux, c'est-à-dire que les éleveurs préfèrent annoncer gratuitement sur leur page Facebook et d'autres médias plutôt que de payer pour une publicité dans la Revue. La diminution du nombre de membres a également un impact, car plus le nombre de membres diminue, plus le nombre d'impressions diminue aussi, ce qui réduit la visibilité des annonceurs pour le même coût. Il est donc plus difficile de vendre des espaces publicitaires dans le Journal, en particulier à des fournisseurs tels que Grober et Ketchum, qui se sont retirés ces dernières années. D'un autre côté, nous avons des annonceurs qui restent fidèles année après année, comme l'ACIB, Chèvrerie Du Biquet, Holmside Farm, Gisler Boer Goats et Springvalley Boer Goats. Nous avons également de nouveaux annonceurs comme la Ferme Jocelyn Urbain et Red Roof Farm.

Revenus de l'AGA

Lorsque nous organisons une AGA en ligne, nous ne nous attendons généralement pas à avoir des revenus grâce à la publicité dans le rapport annuel, même si nous offrons des possibilités de commandites. C'est donc toujours une belle surprise lorsque les membres soutiennent notre organisation. Un grand merci à la Ferme Jocelyn Urbain et à Holmside Farm.

Classification

Ce poste comprend les revenus provenant de la classification, des sessions de formation des éleveurs et des évaluateurs. Nous avions prévu un revenu de 10 000\$ provenant d'une subvention qui n'a pas été demandée.

Cotisations

L'association comptait 128 membres en 2024. Nous le verrons plus loin dans le rapport de la DG, mais il s'agit du nombre de membres le plus bas que cette organisation ait jamais eu. Il s'agit d'une diminution de 20 % par rapport à la moyenne des revenus d'adhésion des années précédentes. Avec les inscriptions, les adhésions sont la principale source de revenus de notre organisation.

Enregistrements

En 2024, les activités d'enregistrement et de transferts ont tous connu une baisse de 15 %. Si l'on ajoute les adhésions et que l'on compare avec l'année précédente, cela équivaut à une perte totale de revenus d'environ 11 000,00 \$ pour 2024. La ligne du bénéfice net sera examinée plus loin dans le rapport, mais il est clair que ce chiffre aurait été nettement plus positif si ce revenu supplémentaire avait été pris en compte.

Frais d'exposition

5.1 Rapport financier (suite)

Le nombre d'expositions a été plus élevé que prévu. Plus d'informations suivront dans le rapport du Comité des expositions.

Ventes

Ce poste de recettes se compose principalement des revenus provenant des abonnements à la Revue canadienne de la chèvre de boucherie. Le nombre d'abonnements a diminué en 2024.

Projet de services génétiques intégrés

2024 a été la dernière année de ce projet qui s'est achevé en mars. Il a rapporté plus que prévu en raison de la participation de l'organisation à divers groupes de travail.

Revenu total

Les recettes totales ont été inférieures de 26 380\$ aux prévisions, principalement en raison d'une réduction des activités d'adhésion et d'enregistrement et d'une subvention prévue au budget mais non demandée.

Dépenses

Publicité et promotion

Les coûts estimés pour ce poste sont ceux qui auraient été encourus pour faire fabriquer et envoyer les panneaux de ferme. Cela n'a pas eu lieu. Un total de 60 \$ a été dépensé pour la conception.

Classification

Les dépenses de classification pour 2024 comprennent les honoraires des évaluateurs, les repas, l'hébergement et les déplacements pour l'évaluation des chèvres, la formation des futurs évaluateurs et les sessions de formation pour les éleveurs qui ont eu lieu en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan. Elles comprennent également le matériel sanitaire et l'impression des formulaires. Nous avions prévu un budget de 20 000\$ pour les dépenses liées à la révision du programme, y compris le développement d'une application pour remplacer les formulaires papier, la formation et toute autre dépense connexe, avec un revenu de 10 000\$ provenant d'une subvention. Mais la subvention n'a pas été demandée. Globalement, pour l'activité de classification, l'ACCB a investi près de 5 000\$ dans la formation de nouveaux évaluateurs.

Revue canadienne de la chèvre de boucherie

Pour la Revue en 2024, nous avions prévu 3 éditions du Journal puisque le numéro de l'hiver 2023 a été publié en 2024, mais en raison de la grève à Postes Canada, le Journal de l'hiver 2024 a également été imprimé et a été distribué l'année suivante en janvier 2025, laissant les frais pour seulement 2 éditions en 2024 au lieu de 3. Si nous avions eu 3 éditions publiées en 2024, nous aurions eu environ 1 000 \$ de plus de dépenses que ce qui a été budgété.

Dépenses liées à la cotisation

Ces dépenses ont été inférieures aux prévisions budgétaires, principalement en raison de la diminution des activités d'adhésion et d'enregistrement. La diminution du nombre d'inscriptions entraîne une baisse des coûts d'enregistrement, des frais de poste et des autres coûts facturés par la SCEA à l'ACCB.

Frais de bureau

Les dépenses de bureau prévues au budget ont généralement été inférieures ou égales au budget. Le seul poste notable est celui des frais de poste. Cette augmentation est principalement due à l'expédition des rubans d'exposition et du matériel sanitaire pour les activités de classification.

5.1 Rapport financier (suite)

Dépenses liées à la cotisation

Ces coûts sont dus aux tests d'ADN effectués pour déterminer la parenté dans le cadre de notre programme de tests aléatoires, mais aussi aux coûts encourus par les producteurs qui effectuent eux-mêmes les tests de filiation. Une partie de ce total est donc remboursée par le poste de revenus « Enregistrements ». Les éleveurs doivent payer pour les tests qu'ils décident d'effectuer eux-mêmes et pour les tests de parenté des mâles Kiko, car tous les mâles Kiko doivent être testés. En 2024, 43 animaux au total ont été testés pour la filiation et 13 pour la seule vérification du père. 81 % étaient des Kikos et le reste des Boers.

Projet pour la jeunesse

Aucune demande pour le programme de financement du soutien à la jeunesse n'a été reçue en 2024.

Dépenses totales

Les dépenses ont été inférieures de 25 352 \$ aux prévisions. Cette baisse est principalement due au fait que les dépenses liées au programme de classification (20 000 \$) et à l'achat de panneaux de ferme (5 264 \$) n'ont pas été engagées et que les dépenses liées à la cotisation ont été moindres.

Bénéfice net (perte)

Malgré des dépenses prévues inférieures à 25 352\$, l'association doit encore faire face à des pertes de près de 16 000 \$, car les recettes ont fortement diminué en 2025 et les dépenses de classification ont été plus élevées que prévu sans la contrepartie de revenus qui devait provenir d'une demande de subvention.



La publication officielle de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie

ESPACES PUBLICITAIRE 2025 - MEMBRES

Taux

Dimensions	1 publication	2 publications	Position	1 publication	2 publications
1/8 page (carte d'affaires)	35\$	64\$	Intérieurs de couverture (pleine page)		
1/4 page	55\$	98\$	Intérieur avant VENDU	161\$	305\$
1/2 page	98\$	184\$	pour 2025		
Pleine page	136\$	260\$	Quatrième de couver-		
Pour les tarifs pul contacter info@cana	olicitaires pour les r dianmeatgoat.com	on-membres, veuille	ture (pleine page) VENDUE POUR 2025	211\$	400\$

La Revue canadienne de la chèvre de boucherie est publiée deux fois par année. Notre tirage est d'environ 200 par numéro. En outre, nous distribuons largement lors de salons, foires commerciales et autres événements agricoles. Nous envoyons des exemplaires gratuits de la Revue à ceux qui en font la demande.

^{*} Les taxes applicables seront ajoutées aux taux.

^{*} La revue est publiée en noir et blanc.

Budget adopté2024 VS actuel 2024	ı	BUDGET 2024	ACTUEL 2024
YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE	\$	8 870,00	\$ -
ADVERTISING / PUBLICITÉ	\$	2 300,00	\$ 1 636,00
AGM INCOME / REVENU DE L'AGA	\$	-	\$ 400,00
TYPE EVALUATION / CLASSIFICATION	\$	18 950,00	\$ 9 719,00
MEMBERSHIPS / COTISATIONS	\$	11 500,00	\$ 9 295,00
REGISTRATIONS / ENREGISTREMENTS	\$	48 000,00	\$ 39 461.87
SHOW FEES / FRAIS D'EXPOSITIONS	\$	590,00	\$ 902,62
SALES / VENTES	\$	280,00	\$ 190.00
INTEGRATED SERVICES (PROJECT CASPP-058)	\$	2 500,00	\$ 5 005.00
TOTAL INCOME / REVENU TOTAL	\$	92 990,00	\$ 66 609.49
Expense / Dépenses			
ADVERTISING AND PROMOTION / PUBLICITÉ ET PROMOTION	\$	5 324.00	\$ 60.00
CMGA BOARD EXPENSES / DÉPENSES DU CA			
Teleconferences / Conférences téléphoniques	\$	200,00	\$ 214.90
BOARD EXPENSES / DÉPENSES DU CA	\$	200,00	\$ 214.90
CMGA SHOWS / EXPOS DE L'ACCB			
Show Ribbons / Rubans d'expo	\$	500,00	\$ 477.14
Judges Licensing Forum / Formation de juge	\$	-	\$ -
Total CMGA SHOWS / EXPOS DE L'ACCB	\$	500,00	\$ 477.14
CMGA TYPE EVALUATION / CLASSIFICATION			
Project Review / Révision du programme	\$	20 000.00	\$ -
Evaluator Fees & Expenses / Frais et dépenses des évaluateurs	\$	7 300,00	\$ 12 015.00
Forms & Handbook / Formulaires et manuels	\$	150,00	\$ 351.98
Meals & Accomodation / Repas et hébergement	\$	-	\$ 770.00
Travel / Déplacement	\$	-	\$ 920.00
Sanitary Material / Matériel Sanitaire	\$	-	\$ 565.76
Total CMGA TYPE EVALUATION / CLASSIFICATION	\$	27 450.00	\$ 14 622.74
GENERAL MANAGER / DIRECTRICE GÉNÉRALE			
Saslary / Salaire	\$	26 765.00	\$ 26 742.84
General Manager - Other - Directrice générale - Autre	\$	-	\$ -
Total GENERAL MANAGER / DIRECTRICE GÉNÉRALE	\$	26 765.00	\$ 26 742.84

Budget adopté 2024 VS Actuel 2024 (suite)		BUDGET 2024		ACTUEL 2024
MEAT GOAT JOURNAL / REVUE				
MGJ Postage / Envoi postal	\$	627.00	\$	277.65
MGJ Printing / Impression	\$	1 500,00	\$	1 116,00
MGJ Shipping/Handling / Port et manutention	\$	1 000,00	\$	882,00
Production and artwork / Production et graphisme	\$	2 70000	\$	2 280,00
Total MEAT GOAT JOURNAL / REVUE	\$	5 827,00	\$	4 555.65
MEMBERSHIP EXPENSES / DÉPENSES LIÉES À LA COTISATION				
CLRC Levies / Charges SCEA	\$	22 560,00	\$	19 149.05
CLRC Miscellaneous / Divers SCEA	\$	560.00	\$	471.33
CLRC Credit Card Admin. / Admin. de Carte de crédit SCEA	\$	1 320,00	\$	1 313,58
CLRC Annual Service Fee / Frais de service annuels SCEA	\$	600,00	\$	600,00
Total MEMBERSHIP EXPENSES / DÉPENSES LIÉES À LA COTISATION	\$	25 040,00	\$	21 533.96
OFFICE EXPENSES / BUREAU				
Accounting and Legal / Comptabilité et frais juridiques	\$	5 900,00	\$	6 128.75
Office supplies and equipment / Équipement et matériel de bureau	\$	30.00	\$	41.92
Postage / Poste	\$	340,00	\$	1 095.70
Telephone - Internet / Téléphone	\$	408,00	\$	254.63
Website / Site Internet	\$	1 457,00	\$	576.54
Quickbooks	\$	864,00	\$	928,00
Enterprise Registrar / Registraire entreprises	\$	38,00	\$	38,00
Total OFFICE EXPENSES / BUREAU	\$	9 037.70	\$	9 063.54
REGISTRATION EXPENSES / DÉPENSES LIÉES AUX ENREGISTREMENTS				
DNA Testing / Testage ADN	\$	3 000,00	\$	3 461.08
CLRC Admin Fee re Bureau Veritas billing / Frais admin. liés à facturation Bureau Veritas	\$	-	\$	50.00
Total REGISTRATION EXPENSES / DÉPENSES LIÉES AUX ENREGISTREMENTS	\$	3 000,00	\$	3 511.08
UNCATEGORIZED EXPENSES / DÉPENSES DIVERSES				
Bank Service Charges / Charge service bancaire	\$	340,00	\$	295.67
CNGF Membership / Cotisation FCNC	\$	1 125,00	\$	1 125,00
Total UNCATEGORIZED EXPENSES / DÉPENSES DIVERSES	\$	1 465,00	\$	1 416.81
YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE				
Youth Project prize / Récompense Projet jeunesse	\$	340,00	\$	393.87
Youth Support Fund / Fond de support à la relève	\$	500,00	\$	-
Total YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE	\$	840,00	\$	393.87
NATIONAL INTEGRATED GENETIC SERVICES PROJECT	\$	2 500,00	\$	-
Total Expense / Dépenses totales	\$	107 948.70	\$	82 596.39
Not Destit to and I Destite a market of the	_	44.050		45.000.00
Net Profit (Loss) / Bénéfice net (perte)	-\$	14 958.70	-\$	15 986.90

Budget 2025

Le budget 2025 a été discuté et approuvé par le conseil d'administration par le biais d'une motion par courriel adoptée le 12 février 2025. Il est présenté aux pages 19 et 20.

Voici les considérations qui ont mené à l'adoption du budget 2025 :

Classification

Le conseil d'administration de l'ACCB a envisagé d'investir 10 000\$ pour revoir le programme de classification et de tenter de recevoir la moitié de ce montant, soit 5 000\$, sous forme de subvention. Cet argent servira à développer une application pour l'évaluation des chèvres, à développer le programme pour les chèvres Kikos et Savannah, et à former les évaluateurs afin qu'ils puissent utiliser l'application et évaluer les deux nouvelles races. Nous avons pensé que nous développerions l'application et formerions les évaluateurs à son utilisation en 2025. Puis, en 2026, nous développerions le programme pour d'autres races. Pour la classification, nous avons prévu que les revenus des évaluations couvriraient les honoraires des évaluateurs.

Revenus des cotisations et des enregistrements

La baisse des revenus provenant des cotisations et des enregistrements de 2024 n'est pas habituelle et a diminué de 15 % alors qu'elle varie habituellement d'environ 5 %. Nous avons donc pris les revenus de 2023 et les avons réduits de 5 %, d'où les valeurs qui ont été proposées pour les adhésions et les enregistrements.

Projet de services génétiques intégrés (CASPP-058)

Notre contribution à ce projet sera de 5 000\$ en 2025 et nous espérons pouvoir récupérer au moins le même montant.

Dépenses publicitaires et promotionnelles

Nous avons décidé de mettre de côté les activités promotionnelles qui pourraient générer des coûts supplémentaires pour notre organisation en 2025.

Dépenses liées aux rubans d'exposition

En 2025, nous réviserons leur distribution pour les conseils d'administration des expos et les comités afin qu'ils puissent commander les rubans par l'intermédiaire de l'ACCB et se les faire livrer directement aux organisations des expos. Cela éliminera notre gestion des inventaires et les frais de poste.

Dépenses liées à la Revue

Comme nous aurons trois éditions en 2025, dont l'une a déjà été distribuée, nous avons décidé d'en essayer une en ligne et une version papier pour les deux autres. Cela permettrait de réduire les coûts d'environ 1 000\$.

Soutien à la recherche - Grappe scientifique biologique 4 - Dre Emma Borkowski

En 2023, l'ACCB s'est engagée à soutenir la Dre Emma Borkowski dans ses recherches sur les parasites dans le cadre de la Grappe scientifique biologique 4. Notre organisation avait décidé de soutenir ce projet à hauteur de 500\$ en 2023 et 2024, mais le projet n'a été accepté qu'à la fin de l'année dernière. Nous devons donc anticiper une facture de 1 000\$ pour 2024 et 2025.

Voici quelques-unes des autres considérations que nous avons eues au moment de la préparation du budget :

- présenter à nos membres la réalité de nos revenus d'adhésion et d'enregistrement;
- trouver de nouvelles sources de revenus;
- accroître la visibilité de l'ACCB par le biais de matériel promotionnel;
- maintenir et moderniser les programmes et services de l'ACCB, y compris la classification;
- continuer à utiliser nos canaux de communication actuels pour accroître notre visibilité et éventuellement l'activité d'adhésion et d'enregistrement.

Augmentation du coût unitaire de la SCEA pour 2025

La SCEA a annoncé que le coût unitaire de 7,85\$ sera augmenté à 8,35\$ en 2025, soit une augmentation de 0,50\$ par unité traitée. Cependant, cela ne signifie pas que l'ACCB paiera 0,50\$ de plus par transaction, car chaque type de transaction a une valeur différente en coût unitaire. Par exemple, l'enregistrement d'une chèvre de race pure coûte 1,0 unité, tandis qu'un transfert coûte 1,3 unité. Ainsi, pour chaque transfert, il y a une augmentation de 0,65\$. Ensuite, un facteur de volume de 1,2 est ajouté pour une autre augmentation de 0,60\$, plus des frais d'ouverture de dossier qui valent 1,3 unité. Ces frais sont facturés chaque fois qu'un dossier client est ouvert pour traiter une demande. Ainsi, l'augmentation totale par transfert traité avec la SCEA équivaut à une augmentation totale de 1,90\$.

Modifications des frais de l'ACCB

En raison d'une augmentation du coût unitaire pour 2025, le conseil d'administration de l'ACCB a voté ces modifications des frais à compter du 1er janvier 2025 :

- Augmentation de 1,50 \$ par transaction. Ainsi, dans certains cas, selon l'activité traitée, les frais couvriront plus
 que l'augmentation du coût unitaire, tandis que pour d'autres activités, l'ACCB sera déficitaire. Nous espérons
 qu'à la fin de l'année, le total des frais facturés aux membres couvrira l'augmentation du coût unitaire pour
 l'ACCB;
- Augmentation des frais de test ADN de 42\$ à 45\$.

Nous encourageons les membres à enregistrer et à transférer des groupes d'animaux afin de bénéficier de la diminution par tête liée au nombre d'animaux enregistrés ou transférés en même temps. L'ACCB bénéficie également des enregistrements et des transferts multiples.

Le Système de coût unitaire de la SCEA

Le système de coût unitaire selon lequel la SCEA facture les travaux effectués aux associations de races membres a été mis en place en 1987. Il a été implanté à la suite de demandes émanant des associations membres pour des redevances basées sur le coût exact de la fourniture des divers services. Un ajout au système a été effectué en 1992 avec l'introduction d'un facteur de volume

Selon les règlements administratifs de la SCEA, l'unité de base est « l'unité d'activités nécessaires à la production d'un certificat d'enregistrement type de deux générations ne portant que l'information stipulée à l'article 29 de la Loi comme étant le minimum requis sur un certificat ». Cela signifie un certificat pour un animal identifié par des marques de tatouage, des étiquettes d'oreille officielles ou des implants électroniques.



Tous les autres services sont calculés proportionnellement à l'unité standard, sous forme de fraction ou de multiple de celle-ci. Les proratas sont déterminés en fonction du temps requis et du matériel nécessaire pour effectuer chaque type de transaction. Les valeurs unitaires sont révisées de temps à

autre, à mesure que des changements interviennent dans les procédures impliquées dans le traitement des différentes transactions.

Enfin, pour offrir un rabais aux associations qui génèrent de grands volumes, pour tenir compte des gains d'efficacité générés par le traitement de volumes plus importants du même type de travail, un facteur de multiplication est également utilisé. En 2021, les activités de l'ACCB ont généré environ 2 852 unités. Pour les 500 premières unités, le facteur de volume utilisé a été de 1,2 et pour les 1 500 suivantes, le facteur a été de 1,1. À 8 000 unités, le facteur est 1,0.

Le coût unitaire est fixé chaque année par le conseil d'administration de la SCEA lors de la réunion budgétaire d'octobre de l'année précédente.

ASSOCIATION CANADIENNE DE LA CHÈVRE DE BOUCHERIE

Budget 2025 APPROUVÉ	BUDGET 2025
Income / Revenu	
YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE	\$250.00
ADVERTISING / PUBLICITÉ	\$1,800.00
AGM Income / Revenu de l'AGA	\$9,000.00
CMGA Type Evaluation Program / Programme de classification	\$13,000.00
MEMBERSHIPS / COTISATIONS	\$11,000.00
SHOW FEES / FRAIS D'EXPOSITIONS	\$860,00
REGISTRATIONS / ENREGISTREMENTS	\$45,000.00
SALES / VENTES	\$200,00
INTEGRATED SERVICES (PROJECT CASPP-058) / INTÉGRATION DE SERVICES EN GÉNÉTIQUE	\$5,000.00
Total Income / Revenu total	\$86,110.00
Expense / Dépenses	
ADVERTISING AND PROMOTION / PUBLICITÉ ET PROMOTION	\$0.00
AGM / AGA	\$12,125.44
CMGA Board Expenses / Dépenses du CA	
Telecon Expenses / Conférences téléphoniques	\$230.00
Total CMGA Board Expenses / Dépenses du CA	\$230.00
CMGA SHOWS / EXPOS DE L'ACCB	
Show Ribbons / Rubans	\$706.00
Total CMGA SHOWS / EXPOS DE L'ACCB	\$706.00
CMGA Type Evaluation Program / Programme de classification	
Evaluator Fees & Expenses / Frais et dépenses des évaluateurs	\$8,000,00
Forms & Handbook / Formulaires et manuels	\$0,00
Type Evaluation Program Review Project / Révision du programme de classification	\$10,000.00
Total CMGA Type Evaluation Program / Programme de classification	\$18,000.00
GENERAL MANAGER / DIRECTRICE GÉNÉRALE	
Salary / Salaire	\$26 765,00
GENERAL MANAGER - Other - DIRECTRICE GÉNÉRALE - Autre	\$0,00
Total GENERAL MANAGER / DIRECTRICE GÉNÉRALE	\$26 765,00

ASSOCIATION CANADIENNE DE LA CHÈVRE DE BOUCHERIE

Budget 2025 APPROUVÉ (suite)	BUDGET 2025
MEAT GOAT JOURNAL / REVUE	
MGJ Postage / Envoi postal	\$260.00
MGJ Printing / Impression	\$850.00
MGJ Shipping/Handling / Port et manutention	\$850.00
Production and artwork / Production et graphisme	\$2,340.00
Total MEAT GOAT JOURNAL / REVUE	\$4,522.00
MEMBERSHIP EXPENSES / DÉPENSES LIÉES À LA COTISATION	
CLRC Levies / Charges SCEA	\$21,000.00
CLRC Miscellaneous / Divers SCEA	\$500.00
CLRC Credit Card Admin. / Admin. de Carte de crédit SCEA	\$1,320.00
CLRC Annual Service Fee / Frais de service annuel SCEA	\$600.00
Total MEMBERSHIP EXPENSES / DÉPENSES LIÉES À LA COTISATION	\$23,420.00
OFFICE EXPENSES / BUREAU	
Accounting and Legal / Comptabilité et frais juridiques	\$3,020.00
Office supplies and equipment / Équipement et matériel de bureau	\$45.00
Postage / Poste	\$1,200.00
Telephone - Internet / Téléphone	\$255.00
Website / Site Internet	\$580.70
Quickbooks	\$928.00
Enterprise Registrar / Registraire entreprises	\$38,00
Total OFFICE EXPENSES / BUREAU	\$6,066.00
REGISTRATION EXPENSES / DÉPENSES LIÉES AUX ENREGISTREMENTS	
DNA Testing / Testage AND	\$3,000.00
CLRC Admin Fee re Bureau Veritas billing / Frais admin. liés à facturation Bureau Veritas	\$120.00
Total REGISTRATION EXPENSES / DÉPENSES LIÉES AUX ENREGISTREMENTS	\$3,120.00
UNCATEGORIZED EXPENSES / DÉPENSES DIVERSES	
Bank Service Charges / Charge service bancaire	\$300.00
CNGF Membership / Cotisation FCNC	\$1,125,00
Research support - Organic Science Cluster 4 - Dr Emma Borkowski / Support recherche - Grappe scientifique biologique 4 - Dre Emma Borkowski	\$1,000.00
Total UNCATEGORIZED EXPENSES / DÉPENSES DIVERSES	\$2,425.00
YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE	
Youth Point Chase / Chasse aux points	\$350.00
Youth Support Fund / Fond de support à la relève	\$500,00
Total YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE	\$850,00
NATIONAL INTEGRATED GENETIC SERVICES PROJECT	\$5 000,00
Total Expense / Dépenses	\$103,229.44
Net Profit (Loss) / Bénéfice net (perte)	-\$ 17,119.44

5.2 Comité production

Classification

Bien que le nombre minimum d'élevages et d'animaux requis pour la tenue de la campagne n'ait pas été atteint, le conseil d'administration de l'ACCB a décidé que les évaluations auraient tout de même lieu, car il y avait aussi la question de la formation des évaluateurs. Ainsi, 3 élevages en Ontario, 4 au Québec, 2 en Saskatchewan et, pour la première fois en 2024, 3 élevages en Nouvelle-Écosse ont participé à la campagne.

Les résultats des campagnes de classification sont disponibles sur le site Web de l'ACCB.

La classification consiste à comparer un animal individuel (et ses parties) à la chèvre Boer canadienne idéale, selon la carte de pointage et les standards de race actuels de l'ACCB. L'éleveur reçoit un formulaire officiel indiquant une note linéaire entre 1 et 9 pour chacun des caractères, avec une note finale classant l'animal par rapport à l'idéal. Les caractères évalués sont la taille et le développement, la structure (ossature), la structure (pieds et pattes), la structure (croupe), le volume, la solidité/système reproducteur.

Formation des évaluateurs

Sept évaluateurs stagiaires ont participé à la formation de l'automne 2024. Il s'agissait de Becky Vissers de l'Ontario, Alexy Brien et Catherine Michaud du Québec, Kelsey Morehouse de la Nouvelle-Écosse et Ebony Lysyshyn, Nicole et Stephen Poburan de la Saskatchewan. Nous espérons que cette formation de nouveaux évaluateurs contribuera à réduire les coûts de classification et à accroître la disponibilité du service pour les éleveurs. Nous avons constaté

l'intérêt de nombreuses personnes expérimentées à suivre la formation d'évaluateur. Malheureusement, nous avons dû faire des choix car nous n'avions pas beaucoup de temps ni d'autres ressources à y consacrer en 2024.

Séances de formation pour les éleveurs

En plus des séances de classification et de la formation de nouveaux évaluateurs, nous avons profité de la présence de lan et Barbie Clark en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan pour organiser des séances de formation pour les éleveurs. En effet, c'est à l'initiative de deux de nos membres, Gwenn Dexter en Nouvelle-Écosse et Ebony Lysyshyn en Saskatchewan, que l'ACCB est intervenue pour les aider à organiser ces deux sessions de formation. Les





HOLMSIDE FARM

BOER GOATS

- ✓ Breeding
 - ✓ Show
 - ✓ Meat



Registered Purebred Boers Dapples, Paints, Reds & Blacks

Sue Noseworthy Tel.: 613-646-2472

212, Grants Settlement Road Forester Falls, ON K0J 1V0

holmside_boer@hotmail.com

deux événements ont été un succès, avec la participation de presque tous les éleveurs de la Nouvelle-Écosse et de l'Îledu-Prince-Édouard à l'est et de 9 éleveurs de la Saskatchewan et de l'Alberta à l'ouest.

Projet visant à améliorer et à intégrer les services d'amélioration génétique pour les petits ruminants au Canada

À l'été 2021, l'Association canadienne des éleveurs de moutons, la Société canadienne des éleveurs de chèvres, l'Association canadienne de la chèvre de boucherie et plusieurs organisations qui fournissent actuellement des services d'amélioration génétique pour les moutons et les chèvres, à savoir le Centre for Genetic Improvement of Livestock (CGIL) de l'Université de Guelph, le Centre canadien pour l'amélioration des porcs (CCAP), Le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ), Ontario Sheep Farmers (OSF), la Société canadienne d'enregistrement des animaux (SCEA) et AgSights, ont lancé un projet de collaboration de trois ans.

Le projet est dirigé par un comité directeur composé de représentants de chacune des organisations partenaires énumérées ci-dessus. L'objectif du projet est d'améliorer les services génétiques pour diverses espèces au Canada grâce à une collaboration accrue et à une meilleure intégration des systèmes actuels.

Le projet s'est terminé à la fin du mois de mars 2024. Cependant, le travail sur un certain nombre de tâches s'est poursuivi au-delà de cette date limite. Par exemple, les calculs d'évaluation génétique se sont poursuivis, un logo a été développé pour donner une image visuelle au Réseau, et un site web a été lancé pour rassembler toutes les informations pertinentes concernant l'évaluation génétique des petits ruminants.

Le comité directeur a travaillé sur la deuxième phase du projet afin de demander une subvention pour poursuivre le travail déjà bien avancé et ajouter d'autres éléments tels que l'évaluation génétique à l'aide de la génomique, l'intégration du mandat de traçabilité dans le programme d'évaluation génétique, le transfert des données de classification vers le programme d'évaluation génétique, le développement d'une interface de collecte de données plus conviviale et bien d'autres éléments qui contribueront à une meilleure intégration des services génétiques.

Voici une mise à jour de ce qui a été fait dans le cadre du projet et qui a un impact plus étroit sur le secteur des chèvres de boucherie.

Enregistrement électronique des chèvres de boucherie

L'équipe de la SCEA a travaillé à la mise en place de l'enregistrement électronique des chèvres de boucherie. Les éleveurs peuvent désormais enregistrer et transférer leurs chèvres en ligne. Ils peuvent désactiver le certificat d'enregistrement des chèvres qui sont mortes, ont été vendues sans papiers ou ont été envoyées à l'abattoir.

Cette tâche introduira également des certificats d'enregistrement dématérialisés, ce qui signifie que la version originale du certificat sera celle qui sera affichée en ligne. Les éleveurs pourront l'imprimer chez eux ou demander une copie papier au bureau de la SCEA moyennant certains frais. Cela permettra également les transferts en ligne.

Vers un service d'évaluation génétique durable pour les chèvres de boucherie

Une autre tâche lancée par le projet a été l'examen des options pour l'évaluation génétique des chèvres de boucherie, qui a ensuite conduit au développement d'une évaluation génétique pilote pour les caractères de croissance, de reproduction et de classification. Le travail a été effectué conjointement par des généticiens d'AgSights et du CCAP, sous la direction du comité consultatif d'évaluation génétique composé de représentants de CGIL, du CEPOQ, du CCAP, d'AgSights et de l'ACCB. Les nouvelles évaluations utilisent un progiciel d'évaluation génétique développé aux Pays-Bas (MixBLUP) qui est plus facile à maintenir que les programmes d'évaluation actuellement utilisés au Canada pour les moutons et les chèvres laitières. Ainsi, ce travail a ouvert la voie à la rationalisation et à l'intégration des évaluations génétiques pour les moutons et les chèvres afin d'accroître l'efficacité et de réduire les coûts. Cette tâche a également

permis d'intégrer les données de la SCEA dans l'évaluation des traits de production et de reproduction.

Une deuxième série de calculs de valeurs génétiques a été lancée en mars 2024. Un formulaire a été créé pour recueillir les données de 2023 auprès du groupe pilote de producteurs. Remplir le formulaire a été un défi, mais les éleveurs ont réussi et ont pu envoyer leurs données dans les délais. Sur la base de ces données, nous avions prévu de passer à un système fonctionnant en routine avec l'objectif ambitieux d'intégrer les nouvelles données pilotes et de fournir des évaluations génétiques mises à jour à temps pour la saison de reproduction 2024. Bien que nous n'ayons pas atteint l'objectif de 2024, les progrès restent importants et l'engagement de toutes les organisations et personnes impliquées est sans faille.

Il est important de noter que ce système est conçu dans une optique large, afin de prendre en charge plusieurs espèces et plusieurs organisations. Nous adoptons une approche généralisée et modulaire afin que les outils logiciels et les processus puissent être appliqués au-delà des besoins immédiats des chèvres de boucherie. Il est tout aussi important de veiller à ce que le système ne devienne pas trop dépendant d'une seule organisation ou d'un seul individu. Bien que cette approche nécessite un investissement initial plus important en temps et en efforts et se soit avérée plus difficile que prévu, nous nous rapprochons progressivement d'une option durable pour les services d'évaluation.

Nous sommes impatients de présenter nos progrès et d'esquisser la voie à suivre lors de la prochaine assemblée annuelle de l'ACCB.

Ce projet est financé en partie par le gouvernement du Canada dans le cadre du Programme des priorités stratégiques agricoles canadiennes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. AAC versera 495 000\$ sur trois ans pour égaler le cofinancement fourni par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et les partenaires du projet. L'annonce du projet par AAC se trouve ici :https://www.canada.ca/en/agriculture-agri-food/news/2022/01/helping-sheep-and-goat-farmers-improve-productivity-and-increase-supply-with-a-new-genetic-services-system.html

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à contacter Brian Sullivan(<u>info@goatgenetics.ca</u>), ou Frédéric Fortin (<u>frederic.fortin@cepoq.com</u>).



Enregistrement de la chèvre Savannah au Canada

J'ai le plaisir de vous informer que nous approchons de la ligne d'arrivée concernant l'enregistrement des chèvres Savannah au Canada!

Certains d'entre vous se souviendront que lors de notre AGA de 2020, une demande de renseignements a été formulée concernant l'enregistrement possible des chèvres Savannah par l'ACCB.

La chèvre Savannah est une race à viande au même titre que la Boer et la Kalahari qui sont toutes originaires d'Afrique du Sud avec leurs propres lignées génétiques distinctes. Les chèvres Savannah peuvent être considérées comme une race à viande alternative ou constituer un excellent croisement pour les entreprises commerciales.

Le comité Savannah a été créé au début de l'année 2022 et se compose de Catherine, Joy Hurlburt, Katheleen Audet, Sylvere Vandemoortele, Jake O'Neil et Brian Payne. La première chose à faire a été de contacter tous les éleveurs de Savannahs canadiens connus pour voir si cette proposition suscitait suffisamment d'intérêt. Nous avons également envoyé une lettre au Dr Richard Browning, généticien à la Tennessee State University, pour qu'il nous aide à rédiger une lettre visant à établir une base pour les Savannahs en tant que race distincte, comme l'exige la loi sur la généalogie des animaux (Animal Pedigree Act).

Nous nous sommes rencontrés plusieurs fois via Zoom en 2023 et 2024. La première réunion a permis de discuter des étapes nécessaires à l'enregistrement des Savannahs auprès de l'ACCB. Nous avons parlé des tests d'ADN, de l'enregistrement des pursang, de l'opportunité d'avoir un programme d'amélioration de la race, ainsi que des similitudes et des différences entre les Savannahs, les Kikos et les Boers.

Nous avons ensuite travaillé sur les standards de la race. Nous avons commencé par les standards sud-africains et avons apporté quelques légères modifications, principalement au niveau de la formulation, pour plus de clarté et pour s'aligner sur les standards Boer. Une fois ces normes terminées, Catherine les a envoyées aux éleveurs pour qu'ils fassent part de leurs commentaires.

Les standards de race et les modifications des règlements ont été présentés au conseil d'administration de l'ACCB pour examen le 25 juillet 2024.

Nous les avons ensuite envoyés à Jack Oats d'AAC et avons reçu la permission de procéder aux modifications des règlements et de tenir le vote par voie électronique en raison de la grève de Postes Canada. Le vote en ligne sur les normes de race et les règlements, qui s'est déroulé du 13 décembre 2024 au 7 janvier 2025, a été unanimement favorable à l'ajout des Savannahs à notre gamme de chèvres de boucherie.

Notre nouvelle constitution nous donnant désormais le droit de le faire, nous avons ensuite procédé à un vote électronique sur les changements proposés à notre constitution. Le vote en ligne a eu lieu entre le 10 janvier et le 2 février 2025. Il y avait 4 propositions pour inclure les chèvres de la Savane. Nous avons reçu un total de 10 votes, et tous ont été unanimement en faveur des changements proposés. Nous en sommes maintenant au point où les membres ont accepté les changements à la constitution et aux règlements pour inclure les chèvres Savannah dans le livre généalogique canadien. Nous allons passer les prochains mois à remplir les documents nécessaires et à rassembler toutes les informations requises pour soumettre notre demande au gouvernement fédéral.

La dernière étape pour l'association sera de convaincre Agriculture et Agroalimentaire Canada que nous avons franchi toutes les étapes nécessaires pour inscrire la nouvelle race au Registre canadien des chèvres.



5.3 Comité expo

En 2024, cinq expositions de chèvres de boucherie ont eu lieu, accueillies avec beaucoup d'enthousiasme par tous les participants et l'ensemble de l'industrie. Ce fut une merveilleuse occasion de reprendre contact, d'échanger des idées et de comparer nos chèvres. Nous avons également ressenti cette impatience particulière avant d'entrer dans l'arène d'exposition. Malheureusement, trois expositions ont dû être annulées, dont deux en raison d'un manque de participation (Barrie, ON, et Interior Provincial Exhibition, BC). La troisième exposition (Richmond, QC) a malheureusement été annulée en raison d'un malentendu entre la foire et les éleveurs, ce qui souligne l'importance d'une communication efficace dans l'organisation d'événements. Il est essentiel que les conseils d'administration des foires et les éleveurs communiquent clairement dès le départ pour assurer une organisation harmonieuse des expositions.

Au total, 325 animaux ont été présentés lors d'événements accrédités.

Expos	Chèvres Boer pursang	Chèvres Boer croisées	Boucs Boer pursang	Chèvres commerciales	Chevreaux de marché
Expo Calixa- Lavalée	21	0	9	0	0
Expo St-Hyacinthe	52	0	24	0	0
Brome Fair	55	0	19	0	0
Norfolk County Fair	18	4	4	13	0
RAWF	56	10	17	21	2
Totaux pour 2024 (5 expos)	202	14	73	34	2
Totaux pour 2023 (5 expos)	178	8	59	26	3

Les gagnants du concours Champions canadiens des expos 2024 sont les suivants :

Chèvre pursang: Galiman Adèle, propriété de Ferme Jocelyn Urbain

Chèvre croisée: Barnsdale Kicking it Old School, propriété de Barnsdale Acres

Chèvre commerciale: Boundary KitKat, propriété de Sarah Shapton Bouc pursang: Urbain Lucas, propriété de Ferme Jocelyn Urbain

Félicitations à toutes et à tous!

Nous attendons avec impatience la saison des expositions de cette année. C'est également une excellente façon de faire sa promotion, d'étendre son réseau de contacts et de s'amuser avec nos chèvres.



5.4 Comité jeunesse

Par Jasmin Bautz

Chasse aux points

Nous avons eu beaucoup de plaisir à participer aux expos des jeunes de la relève cette saison, avec **69 participants** qui ont pris part à **neuf** concours officiels ou ouverts de chèvres de boucherie. Un grand merci à tous ceux qui ont participé et à leurs parents qui les ont aidés à y arriver. Nous sommes très heureux d'annoncer les gagnants de la chasse aux points des jeunes éleveurs de 2024 : La mention honorable est décernée à **Sophia Graham**, de l'Ontario. Bravo ! Notre deuxième place est occupée par **Braelei James**, de l'Ontario. Génial ! Et notre gagnante est **Grace Knox-Kruis**, également de l'Ontario. Félicitations!

Fonds d'aide à la jeunesse

Le Fonds d'aide à la jeunesse est une excellente façon pour les jeunes d'obtenir de l'aide et du soutien pour atteindre leurs objectifs dans l'industrie de la chèvre de boucherie. L'ACCB croit qu'il est important d'impliquer les jeunes dans l'industrie de la chèvre de boucherie. L'ACCB donne jusqu'à 500\$ chaque année aux jeunes qui en font la demande et qui sont choisis pour la recevoir. Le comité de sélection décide qui recevra l'argent et combien chaque personne recevra.

Malheureusement, nous n'avons reçu aucune demande pour le Fonds d'aide à la jeunesse cette année.

Nous rappelons à tous les jeunes membres (21 ans ou moins) de 2025 de poser des questions et de s'impliquer. Le Fonds de soutien à la jeunesse et la chasse aux points jeunesse sont d'excellents programmes, et nous souhaitons que davantage de jeunes s'y impliquent. L'ACCB est très fière du travail acharné et de la passion de ses jeunes membres!



5.5 Comité promotion

En 2024, le Comité promotion a poursuivi le travail sur un modèle d'enseigne afin que nos membres puissent afficher leur fierté de faire partie de l'ACCB sur leur boîte aux lettres, leur bâtiment agricole ou tout autre endroit. Ce projet avait pour objectif d'améliorer la visibilité de l'organisation et peut-être d'attirer de nouveaux membres. Malheureusement, le projet a été suspendu pour le moment. Le volume de commandes de panneaux nécessaires pour maintenir le coût suffisamment bas pour que nos membres soient intéressés à les acheter était trop élevé. En outre, le coût élevé de l'affranchissement a doublé le prix, ce qui en fait un article promotionnel moins attrayant pour nos membres. Toutefois, le projet n'est que suspendu et rien ne garantit qu'il ne reviendra pas sur la liste des projets de notre organisation.

ACCB BOUTIQUE EN LIGNE

imprintedapparelstore.com/cmga/

Vers la fin de l'année 2024, le comité a également

initié le développement d'une boutique en ligne, dans le but de fournir aux membres des vêtements à l'effigie de notre organisation. Cependant, la boutique n'a pas encore atteint le succès escompté et nous devrons renforcer nos efforts de promotion.



5.6 Directrice générale

AGA 2024

L'AGA 2024 de la CMGA s'est tenue le 26 février 2024, par le biais d'une vidéoconférence. Une réunion virtuelle pancanadienne a été organisée à nouveau. La participation a été excellente avec 34 participants, membres de l'ACCB et invités, et ce fut un plaisir de se rencontrer.

La réunion a commencé par les présentations habituelles de la présidente, Becky Vissers. La réunion s'est poursuivie avec les instructions pour l'utilisation de la plateforme de vidéoconférence, la présentation du rapport financier et les rapports des différents comités. Le rapport de la FCNC a été présenté par la directrice générale de la FCNC, Cecilia Green, avec le soutien de Mallory Kaiser, vice-présidente de la FCNC, et de Ruth Ryckman, représentante de l'ACCB. Brianna Sullivan et Laura Lee Mills de la SCEA ont également fait une démonstration de l'interface web pour l'enregistrement en ligne des chèvres de boucherie.

Un autre point important à mentionner est l'adoption par une majorité de membres des six amendements aux statuts de l'ACCB qui ont été présentés. Ces amendements ont été soumis à Agriculture et Agroalimentaire Canada et ont été approuvés à l'automne 2024. Plus d'information sur ces nouveaux amendements aux statuts de l'ACCB sera présentée dans le rapport sur la constitution.

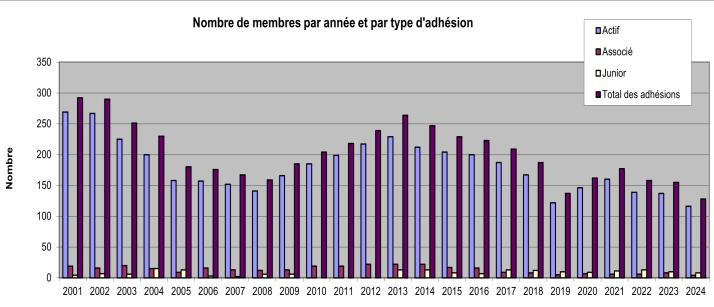
Revue canadienne de la chèvre de boucherie et autre médias

En 2024, la publication de la Revue s'est poursuivie. La distribution de l'édition Hiver 2023 a dû être retardée jusqu'au début du mois de janvier 2024 en raison d'un surplus de travail au bureau de l'ACCB. L'édition d'été 2024 a été distribuée en septembre et l'édition d'hiver 2024 a été retardée jusqu'en janvier 2025 en raison de la grève de Postes Canada. Nous avons également publié 4 ACCB Express en février, avril, juin et novembre. Si vous avez des suggestions de sujets à traiter dans le journal ou dans l'ACCB Express ou même à afficher sur notre page Facebook, faites-le moi savoir. Ou peut-être avez-vous envie d'écrire un article, c'est encore possible.

Cotisation

En 2024, le nombre de membres de la CMGA a chuté de 155 en 2023 à seulement 128 en 2024. Il s'agit du nombre de membres le plus bas depuis plus de vingt ans !

Le tableau suivant montre l'évolution du nombre de membres depuis 2001 :

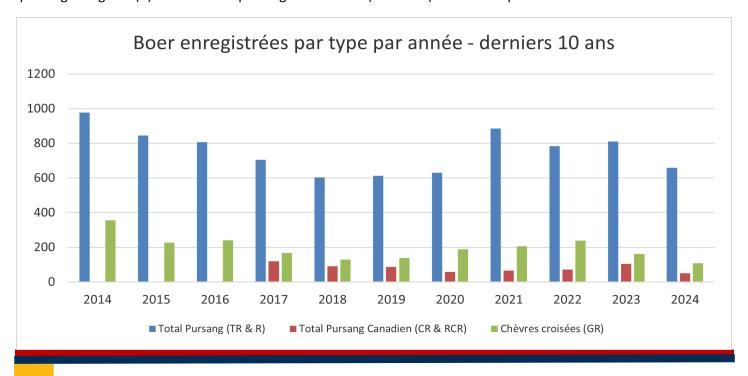


Est-ce le climat économique qui pousse nos membres à payer leurs factures plutôt qu'à renouveler leur adhésion ? Est-ce la seule raison ou y en a-t-il d'autres que nous ne comprenons pas ? Peut-être serait-il bon de demander à nos membres actuels et anciens pour prendre le pouls.

La liste des membres de l'ACCB est toujours disponible sur le site web. Les mises à jour sont effectuées au fur et à mesure que les membres renouvellent leur adhésion ou que de nouveaux membres se joignent à l'organisation. Veuillez vous assurer que vos coordonnées sont à jour en contactant le bureau pour tout changement. Si vous souhaitez que certaines informations soient supprimées de vos coordonnées affichées, veuillez m'en informer.

Enregistrements

Comme indiqué dans le rapport financier, le nombre d'enregistrements en 2024 a fortement diminué pour atteindre un total de 887. Par rapport à 2023, cela représente 253 animaux de moins, toutes races et tous statuts confondus. La baisse la plus importante se situe au niveau du statut de pur-sang canadien qui a diminué de près de la moitié. Le graphique ci-dessous montre la proportion d'animaux de race pure, de pursang canadiens et de Boers croisées qui ont été enregistrés au cours des dix dernières années. Avant 2017, les nombres de chèvres de statut traditionnel (TR), pursang enregistré (R) et de chèvres pursang canadiennes (CR & RCR) étaient compilés ensemble.



Let's talk about what we have in common. Insurance for where you work, live and play.

Contact Your Commonwell Agent:

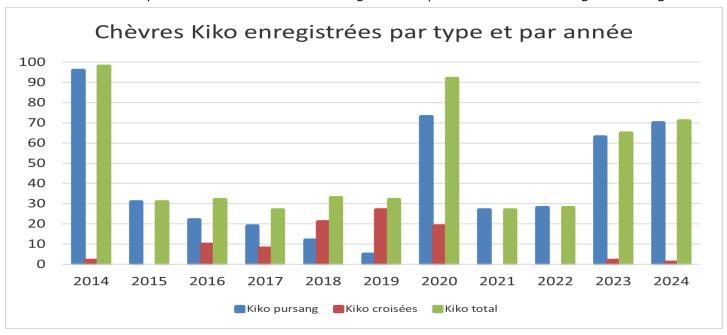
agent@thecommonwell.ca (613) 267-7072

/commonwellagency

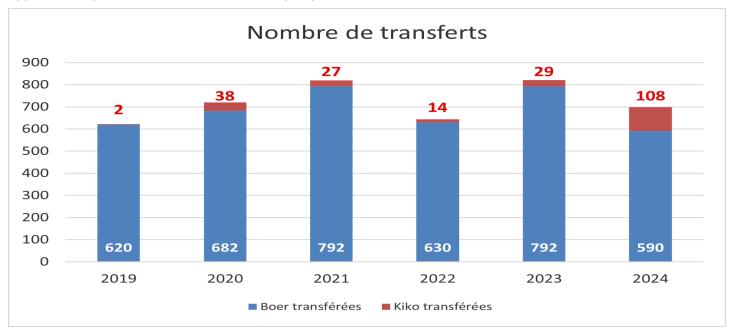
Home | Car | Cottage | Farm | Business



La bonne nouvelle est que le nombre de chèvres Kiko enregistrées n'a pas diminué et a même légèrement augmenté.



Le nombre total de transferts a diminué en 2024, mais sur une note positive, le nombre de chèvres Kiko transférées a plus que doublé en 2024, passant de 29 en 2023 à 108 en 2024. Une fois de plus, les éleveurs de chèvres Kiko apportent un peu de lumière dans ces statistiques plutôt sombres.



Planification stratégique

Le plan stratégique 2020-2024 a expiré à la fin de l'année 2024. Trois nouveaux membres ayant rejoint le conseil d'administration en 2025, il a été décidé de reporter l'exercice de planification stratégique après l'AGA afin de permettre à ces nouveaux membres de participer pleinement au processus.

Néanmoins, jetons un coup d'œil sur ce qui a été réalisé dans le cadre du plan stratégique qui vient d'être achevé.

Chantier #1: accroître l'utilisation de la technologie.

La refonte du site web est terminée. La communication avec nos membres et l'industrie en général par le biais des

médias sociaux et des envois massifs a été renforcée. En 2024, nous avons augmenté le nombre de bulletins d'information à 4, plus les autres communications plus officielles requises par nos statuts.

L'objectif stratégique concernant la mise en place d'un système d'enregistrement électronique a été atteint en 2024. Les manuels d'utilisation en anglais et en français sont terminés.

Chantier #2: mettre à jour / améliorer les programmes actuels pour offrir une meilleure valeur et une meilleure participation des membres.

L'objectif stratégique de revoir la procédure de formation des juges de l'ACCB pour l'obtention d'une licence complète n'a pas été abordé. Au lieu de cela, le comité des expositions de l'ACCB a décidé de permettre aux juges accrédités pour juger les chèvres laitières d'être formés pour juger les chèvres de boucherie. En 2024, nous avons formé un nouveau juge, Callum McLeod de l'Alberta. La priorité a été mise sur la révision du protocole de formation des classificateurs pour qualifier plus d'évaluateurs, ce que nous avons fait en 2024. Nous devons encore revoir le protocole pour former des personnes moins expérimentées, mais dans l'état actuel des choses, nous avons suffisamment d'évaluateurs pour répondre à nos besoins. Le point du plan d'action que nous devrons reporter au prochain plan stratégique est la migration vers un service de classification sans papier.

En ce qui concerne l'objectif stratégique visant à trouver une alternative au programme GHIP actuel, nous pouvons dire que nous avons atteint l'objectif puisque nous développons un programme d'évaluation génétique.

Chantier #3: promouvoir la formation des producteurs.

L'objectif stratégique de ce chantier est de mettre en place une formation par webinaire pour les producteurs. Nous n'avons pas encore démarré d'activité dans le cadre de cet objectif. Pour 2024, nous avions décidé de transmettre à nos membres et de publier sur notre site web les informations sur toutes les initiatives de formation émanant de programmes de vulgarisation provenant d'autres organisations. Nous avons publié à plusieurs reprises des initiatives de formation pour nos membres. Il aurait pu y en avoir plus.

Chantier #4: assurer la stabilité financière de l'Association.

Comme vous pouvez le voir dans le rapport financier, nous avons accumulé un déficit important en 2024, ce qui n'est pas du tout compatible avec la réalisation de cet objectif. Le conseil d'administration devra aborder cet objectif dans le plan stratégique 2025-2029 et trouver des moyens d'augmenter les revenus et de réduire les dépenses. Ce que nous pouvons dire, c'est que la directrice générale tient le conseil d'administration au courant des finances et que le conseil d'administration s'efforce d'être responsable sur le plan financier.

Chantier #5: promouvoir le bien-être animal.

L'objectif stratégique de ce chantier est de diffuser les informations contenues dans le Code de pratique pour les soins



ASHLEY PRIEST

PRIESTBOERGOATS@GMAIL.COM @PRIESTBOERGOATS 705-321-2397



Purebred & Commercial Goats Savannah & Kiko

Rolling Change Ranch

705-653-2478 Ruth
705-653-7641 Dave
rollingchangeranch@gmail.com
Combermere On KOJ 1L0

et la manipulation des chèvres et d'autres résultats de recherche concernant le bien-être des animaux. L'ACCB a contribué à la distribution de copies papier du Code. En 2024, certaines parties du Code ont été mises en évidence dans nos publications, comme la notation de l'état corporel et la gestion du stress thermique, mais nous aurions pu faire mieux.

Chantier #6: promouvoir la viande de chèvre.

L'ACCB a essayé de collecter des informations sur les personnes qui vendent de la viande de chèvre parmi nos membres pour les afficher sur le site web . La participation n'a pas été très bonne et le conseil d'administration se demande si c'est parce que les éleveurs ne veulent pas être dérangés par des visiteurs indésirables. Il est difficile de trouver de nouvelles recettes de viande de chèvre et certains sites qui publient des recettes ne veulent souvent pas donner l'autorisation de les publier dans notre journal. Il reste encore du travail à réaliser, comme des vidéos, un diagramme des découpes de viande de chèvre, etc.

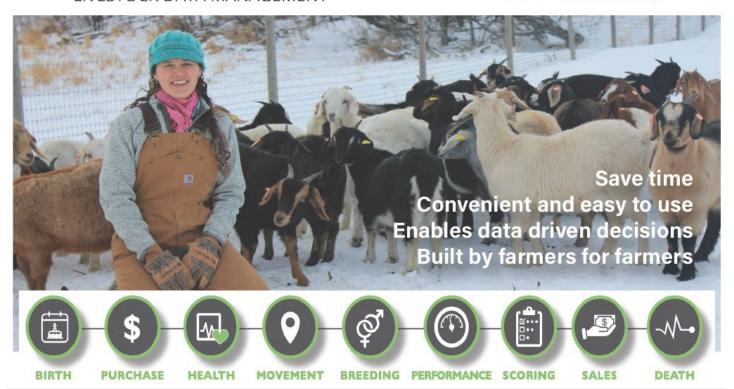
En 2024, nous avons lancé un certain nombre d'initiatives pour promouvoir la viande de chèvre comme mettre en avant les restaurants qui servent de la viande de chèvre, promouvoir les recettes qui sont déjà sur notre site web, en trouver de nouvelles et obtenir l'autorisation de les publier dans notre Journal ou sur notre site web.

Le plan stratégique 2020-2024 du CMGA est disponible sur le site web de l'ACCB pour consultation.

Si les membres souhaitent participer à l'organisation et à la mise en œuvre de certaines actions identifiées dans le plan stratégique, ils sont invités à rejoindre les différents comités qui prendront en charge ces activités. Plus les membres s'impliqueront dans leur association, plus celle-ci répondra à leurs besoins.



Request a demo or free trial today!



service@biotrack.ca | agsights.com | (855) 246-2333

5.7 Rapport de la FCNC

Bureau de la FCNC

- La FCNC a élu une nouvelle trésorière au sein de son conseil d'administration, Michele Bowering (représentant Ontario Goat).
- En vue du début de l'année 2025, l'accent sera mis sur les mises à jour du site Web afin d'éduquer et de communiquer efficacement les changements dans l'industrie.
- L'AGA de la FCNC se tiendra par webinaire le lundi 24 février.

Traçabilité

- La FCNC travaille de concert avec l'ACIA pour finaliser certains détails concernant les règlements sur la traçabilité.
- Actuellement, l'ACIA est prête à autoriser l'utilisation de micropuces pour les chèvres PET au lieu d'une étiquette, ce que la FCNC ne soutient pas pour l'instant. Le risque qu'une micropuce se retrouve dans la viande d'un animal qui est d'abord un animal de compagnie mais qui finit à l'abattoir est un risque que nous ne voulons pas prendre. L'ACIA n'a pas de réponse à l'heure actuelle quant aux conséquences de la découverte d'une micropuce dans la viande, mais elle peut supposer qu'elle exigerait le rappel de la viande provenant de l'installation de production en question.
- D'autres moyens d'identification, tels que les marques de troupeau, ne sont actuellement pas à la disposition des producteurs, mais restent une option pour l'avenir dans certains cas et avec l'approbation de l'ACIB, de l'ACIA et de la FCNC.
- La FCNC espère que l'ACIA se joindra à son AGA pour faire le point sur les règlements et la date de leur mise en œuvre. Ce sera une bonne occasion de poser des questions directement aux participants à l'AGA.
- Aucune avancée ou information supplémentaire n'a été diffusée concernant le programme de traçabilité et



d'identification.

Mises à jour sur la tremblante

- Cecilia et Mallory, membres de l'exécutif de la FCNC, ont rencontré l'ACIA au sujet des mises à jour du programme sur la tremblante le 15 novembre 2024.
- Quelques nouvelles mises à jour sont à noter:
 - Le Canada a presque satisfait à toutes les exigences de l'OMAH (Organisation mondiale de la santé animale).
 - L'Australie et la Nouvelle-Zélande perdent leur statut de pays exempt de maladie, ce qui pourrait perturber l'importation de semence Kiko au Canada.
 - Il n'y a plus que deux laboratoires au Canada qui effectuent des tests de dépistage de la tremblante, ce qui ralentira les tests.
 - Les boucs sont traités de la même manière que les chèvres en ce qui concerne la réglementation relative à la tremblante.

Fièvre aphteuse - Modélisation de la maladie

- Plus tôt dans l'automne, la FCNC a soumis des données pour aider à la logistique des chèvres et de leurs mouvements dans le pays. L'ACIA travaille maintenant à la finalisation du plan d'action d'urgence qui sera prêt en mars 2025 pour une contribution supplémentaire de l'industrie caprine.
- L'idée qui sous-tend ce projet va au-delà de la simple distribution de vaccins en temps opportun et, bien que nous soyons à quelques années du projet, il faudra probablement attendre encore quelques années avant que tout ne soit terminé.
- À l'heure actuelle, rien n'est définitif, car tout peut encore être corrigé et discuté.

5.8 Constitution

En 2024, la manière dont les amendements proposés aux statuts sont votés a changé. Les amendements, ainsi que les bulletins de vote, sont envoyés par courrier électronique à chaque membre en même temps que la convocation à l'AGA. Le vote se fait désormais en ligne et se termine 21 jours avant l'AGA.

L'article XII des statuts de l'ACCB est libellé comme suit:

- 1) Ces statuts peuvent être amendés par l'adoption d'une proposition aux deux tiers des voix des membres votants qui ont répondu par vote postal ou électronique via le bulletin de vote qui a été fourni à chaque membre au moment de l'envoi des « avis de convocation » annonçant la date et le lieu de l'AGA.
- 2) Dans le cas de bulletins de vote par correspondance, ils doivent être authentiques tels qu'émis par le bureau de l'ACCB et retournés dans l'enveloppe préadressée fournie lors de la distribution de l'avis de convocation. Les bulletins de vote retournés doivent être reçus à l'adresse indiquée vingt et un jours avant la date de l'AGA.
- 3) Dans le cas de bulletins de vote électroniques, les membres peuvent exercer leur droit de vote en ligne jusqu'à 21 jours avant la date de l'AGA.
- 4) Seuls les membres qui n'ont pas d'adresse électronique au dossier recevront un bulletin de vote par correspondance.



- 5) Un préavis par écrit de tout amendement proposé doit être fourni au président et/ou au directeur général au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant la tenue d'une assemblée générale. Tous les amendements proposés seront ainsi sujets à une procédure de révision par le Comité de constitution qui inclura, mais ne sera pas limitée à des consultations auprès d'Agriculture Canada. Le Comité de constitution devra produire un rapport au Conseil d'administration qui contiendra les résultats de cette procédure de révision et une copie dudit rapport devra être envoyée à chacun des membres ayant fait ladite proposition. Une fois révisés et approuvés par le Conseil d'administration, en accord avec les politiques et procédures préétablies, les amendements proposés seront inclus avec l'avis de convocation de l'assemblée générale, à défaut de quoi l'assemblée n'aura pas l'autorité de se prononcer sur les amendements proposés.
- 6) Aucune modification ne sera valide tant qu'elle n'aura pas été approuvée par le ministre de l'Agriculture du Canada et déposée au ministère de l'Agriculture du Canada.

Pour les amendements proposés en 2024, le vote était ouvert jusqu'au 2 février 2025. 10 membres ont exercé leur droit de vote. Étant donné que l'objectif de la modification des statuts était de permettre à davantage de membres d'exercer leur droit de vote, nous nous demandons si ces modifications ont réellement atteint leur but. 10 membres sur 128, c'est encore peu, et cela signifie que seulement 8% des membres ont été impliqués dans le développement de leur organisation. Peut-être est-ce dû au fait que c'était la première année et que les membres n'étaient pas habitués à cette façon de faire. Le conseil d'administration de l'ACCB est ouvert aux suggestions sur la manière d'améliorer la participation au processus de vote.

Voici les résultats du vote:

- Amendement 1a) pour modifier l'Article II pour incorporer la race Savannah au livre généalogique canadien : 10 en faveur
- Amendement 1B) pour ajouter la Section 3 à l'Article XVIII qui énonce les règles générales d'admissibilité pour les chèvres Savannah: **10 en faveur**
- Amendement 1C) pour modifier la Section 3 (nouvelle Section 4) de l'Article XVIII afin d'inclure les chèvres Savannah, et toute autre race de chèvre qui sera enregistrée sous l'égide de l'ACCB à l'avenir, dans les règles générales d'admissibilité pour toutes les races : 10 en faveur
- Amendement 1D) pour modifier la Section 7 (nouvelle Section 8) de l'Article XVIII afin d'inclure l'enregistrement des chèvres Savannah résultant d'une transplantation d'embryon : **10 en faveur**
- Amendement 2 ajoute l'obligation de fournir le permis d'importation lors de la demande d'enregistrement d'un animal importé : **9 en faveur, 1 opposition**



PUREBRED, PERCENTAGE AND COMMERCIAL BOER GOATS

Middle Lake, SK

1.306.231.4728

CMGA Office Contact

Canadian Meat Goat Association 155, Ave des Erables St.Gabriel, Kamouraska, QC GOL 3E0

Phone: 418-315-0777 ● Fax: 418-315-0887 ● info@canadianmeatgoat.com

www.canadianmeatgoat.com

